

Impôt sur le revenu

le faire, est ici même à la Chambre des communes, monsieur l'Orateur.

M. Lorne Nystrom (Yorkton-Melville): Monsieur l'Orateur, le débat d'aujourd'hui a une portée assez vaste. Même le ministre des Finances l'a qualifié à plusieurs reprises de débat sur le mini-budget. J'aimerais signaler les problèmes que j'entrevois avec ce mini-budget. Sous bien des aspects, il ne fait que présenter à nouveau des mesures proposées le 31 mars par le député de Rosedale (M. Macdonald), ancien ministre des Finances. C'était un budget très conservateur qui suivait ce que nous appelons la théorie «des miettes». Car on espère que certains des stimulants qui favorisent ceux qui se trouvent en haut de l'échelle auront des rétroactions sur ceux qui se trouvent en bas.

Monsieur l'Orateur, ce n'est pas, à notre avis, la meilleure façon de stimuler l'économie. Bien des gens sont d'ailleurs de cet avis. Le 1^{er} avril 1977, Geoff Stevens a écrit dans un article paru dans le *Globe and Mail* que le ministre des Finances de l'époque avait réussi l'exploit extraordinaire d'être plus conservateur que les conservateurs eux-mêmes. C'est peut-être ce qui a convaincu peu de temps après le député de Crowfoot (M. Horner) de rejoindre les rangs du parti libéral.

Le président de la compagnie Shell Oil, M. William Daniel, a dit que c'est un budget favorable aux entreprises et Sam Hughes, directeur exécutif de la Chambre de commerce canadienne, a dit qu'il s'en frottait les mains de plaisir. Un grand nombre de représentants du monde des affaires semble d'avis que le budget présenté en mars dernier et le mini-budget présenté récemment sont tous deux destinés à aider les entreprises et sont en fait très conservateurs.

Nous devons voir si ce genre de budget peut être salutaire à l'économie, monsieur l'Orateur, car nous conviendrons tous, je pense, malgré les remarques du président du Conseil du Trésor (M. Andras), qu'elle est bien mal en point. Il y a plus d'un million de chômeurs, toutes sortes de disparités régionales, bien des motifs de mécontentement quant à la façon dont le pays est dirigé, pas seulement au Québec mais également dans les provinces de l'Atlantique, à Terre-Neuve et dans l'Ouest. Nous devons essayer de voir comment ce budget réussira à renflouer l'économie canadienne. Nombre de ministres libéraux prétendent qu'il faut accorder plus de stimulants à notre économie. Ils ne font peut-être que reprendre un argument conservateur lorsqu'ils disent qu'il faut accorder plus de stimulants pour créer des emplois.

J'aimerais revoir ici la fiche de performance du gouvernement. Un bon nombre des entreprises qui ont bénéficié de stimulants, loin d'avoir créé des emplois, ont plutôt congédié des centaines, voire des milliers de travailleurs, au moment même où elles touchaient des subventions versées par le gouvernement fédéral. Elles n'attendent même pas que le Père Noël soit parti pour congédier les travailleurs; elles le font alors qu'il cherche encore dans son sac ce qu'il pourrait leur offrir de plus. Par exemple, la société ALCAN a été constituée en 1928. En 1970, ses avoirs totalisaient 2,215 millions de dollars. En 1977, elle les avait accrus de 46 p. 100 et ils s'élevaient à 3,251 millions. Cependant, en dépit de ces bénéfices fabuleux—dernièrement ils se sont accrus de 560 p. 100, passant de 21 millions en 1976 à 138.8 millions en 1977—l'ALCAN a congédié 400 travailleurs de sa mine de spath fluor de St. Lawrence, à Terre-Neuve.

[M. Andras.]

Comme cette société s'était enrichie très rapidement, on aurait pu croire qu'elle n'avait pas besoin de stimulants. Elle ne doit pas tous ses bénéfices à sa seule initiative. En juin 1977, le gouvernement fédéral lui avait concédé 180 millions de dollars et dans le mini-budget d'octobre cette année, il lui concède encore 11 millions en subventions et en concessions fiscales.

J'en arrive à mon deuxième exemple, l'INCO. Tous ont entendu dire qu'elle se proposait de congédier près de 4,000 travailleurs en Ontario et au Manitoba. Ses avoirs sont passés de 1.8 milliard en 1970 à près de 4 milliards en 1977. Pourtant, elle se prépare à congédier des travailleurs même si le gouvernement lui a fait des quantités de cadeaux au cours des ans. Selon des statistiques très récentes, elle aurait reçu en cadeau 378 millions de dollars sous forme d'impôts reportés. Il s'agit d'impôts qui ont été différés par le gouvernement et que la compagnie n'a pas eu à payer. L'INCO recevra aussi environ 10 millions de dollars à cause du budget présenté par le ministre des Finances à la Chambre le mois dernier.

● (1642)

Comme si cela ne suffisait pas, la Société pour l'expansion des exportations, dont nous discutons de temps à autre à la Chambre, a aussi aidé indirectement l'INCO en lui accordant encore 75 millions de dollars pour exploiter des mines en Indonésie et au Guatemala. Ainsi, nous avons une grosse compagnie qui possède un actif important, une grande compétence, beaucoup d'expérience sur les marchés mondiaux et canadiens, qui a reçu des centaines de millions de dollars de l'argent des contribuables, qui a reçu encore 10 millions de dollars grâce au dernier budget présenté par le ministre des Finances et qui, presque en même temps, a licencié environ 4,000 travailleurs canadiens.

Je passe maintenant au troisième des quatre exemples que je veux donner. Il s'agit de la Northern Telecom, filiale de Bell Canada, qui a reçu très récemment environ 3 millions de dollars d'après la déclaration lue par le ministre des Finances. A peu près en même temps, elle a mis à pied un millier de travailleurs de ses usines de l'Ontario et du Québec. Cependant, monsieur l'Orateur, cette pauvre Northern Telecom a porté son actif au Canada de 363 millions de dollars en 1970 à environ 705 millions de dollars en 1976. En outre le ministre des Finances lui fait cadeau de 3 millions de dollars. Malgré tout, elle a mis à pied un millier de travailleurs au Québec et en Ontario.

Il y a ensuite le cas de la compagnie Noranda, qui constitue mon quatrième et dernier exemple au cours du débat. La Noranda a été créée sous sa forme actuelle en 1922. En 1970, elle avait accumulé un actif de plus de 870 millions de dollars. Elle aussi a depuis plus que doublé son actif puisqu'il est passé à environ 1.9 milliard de dollars en 1975 et à plus de 2 milliards de dollars en 1976. Cependant, après avoir reçu du gouvernement canadien 86 millions de dollars en impôts différés, la Noranda a obtenu encore 5 millions de dollars dans le budget annoncé le mois dernier par le ministre des Finances. Peu après, la compagnie a mis à pied 500 travailleurs dans quatre villes minières du Canada et elle menace actuellement de congédier 1700 autres travailleurs en Gaspésie.

Les quatre exemples que j'ai cités sont ceux de compagnies auxquelles le gouvernement du Canada a fait d'énormes concessions fiscales, de nombreux cadeaux pour promouvoir un